

Mittwoch (Vormittag), 16. Juni 2021 / Mercredi matin, 16 juin 2021

Sicherheitsdirektion / Direction de la sécurité

64 2021.SIDGS.28 Übrige Geschäfte
Sportfonds: Genehmigung der Jahresrechnung 2020

64 2021.SIDGS.28 Autre affaire
Fonds du sport : approbation des comptes annuels 2020

Le président. Nous passons maintenant à l'affaire du point numéro 64, « Fonds du sport : approbation des comptes annuels 2020 ». Le débat est réduit. Il s'agit... – la CSéc vous propose de les adopter. Je laisse la parole à son rapporteur, M. le député Klopfenstein.

Etienne Klopfenstein, Corgémont (UDC), rapporteur de la CSéc. Fonds du sport, approbation du compte annuel 2020 : comme chaque année à pareille époque, le Grand Conseil est invité à approuver le résultat du Fonds du sport. La nouvelle loi sur les jeux d'argent (loi cantonale sur les jeux d'argent [LCJAR]), adoptée par le Grand Conseil dans la session de juin 2020, est intégrée dans le fonctionnement du Fonds du sport. Pour les activités sportives, l'année 2020 a été particulière suite à l'annulation de la majorité des compétitions sportives et donc de la sollicitation du Fonds du sport. En 2019, 1,404 million de francs ont été attribués aux différents clubs, en 2020 seulement 695'000 francs, soit moins de la moitié d'une année ordinaire.

Malgré cela, la fortune du Fonds du sport a encore nettement diminué de près de 9 millions pour se situer à un peu plus de 16 millions fin 2020. Cette diminution est due, comme nous l'avons déjà entendu de mon prédécesseur, à un transfert exceptionnel de 10 millions au Fonds de loterie dans le cadre des mesures urgentes liées à la pandémie du COVID-19.

Dans le rapport, vous avez aussi pu prendre connaissance du compte du Fonds du sport, gérée par le Conseil du Jura bernois (CJB). Conformément à l'art. 20, al. 1 de la loi du 13 septembre 2004 sur le statut particulier du Jura bernois et de la minorité francophone du district bilingue de Bienne (loi sur le statut particulier [LStP]), un montant de l'enveloppe financière attribué au CJB, est défini en fonction du pourcentage de la population du Jura bernois par rapport à l'ensemble du canton. Ce pourcentage représente 5,191 pour cent ; la somme attribuée représente 445'000 francs. Le CJB apprécie ce mode de fonctionnement et remercie la DSE de pouvoir ainsi soutenir le sport dans la partie francophone du canton de Berne.

La CSéc vous recommande à l'unanimité d'accepter le compte 2020 du Fonds du sport.

Le président. La parole n'est pas demandée, le conseiller d'Etat renonce aussi. Nous allons donc voter sur cette affaire du point 64 de l'ordre du jour : les député-e-s qui acceptent cette affaire du point 64 votent oui, celles et ceux qui la refusent votent non.

Abstimmung / Vote

2021.SIDGS.28

Annahme / Adoption

Ja / Oui	132
Nein / Non	0
Enthalten / Abstentions	0

Le président. Vous avez accepté les comptes de l'affaire du point 64 à l'unanimité.

Et je dois interrompre le débat, il semble que nous sommes allés trop vite sur l'affaire du point 61 de l'ordre du jour, nous sommes en train de mettre au clair la procédure. Je reviendrai vers vous dès que ce sera clarifié. Merci de votre compréhension.

Kurze Unterbrechung. / Brève interruption.

Le président. Voilà, Mesdames et Messieurs, chères et chers collègues, nous reprenons le cours de nos débats. Nous retournons à l'affaire du point 61 de l'ordre du jour, modification sur la loi sur l'imposition des véhicules routiers (LIV). Gemäss Art. 79 des Gesetzes über den Grossen Rat (Grossratsgesetz, GRG) wurde ein Wiedererwägungsantrag gestellt. Es geht um das Traktandum 61. Die Übergangsbestimmung gemäss Art. T2-2 ist bestritten, und darüber soll abgestimmt werden. Das kann nachgeholt werden, wenn der Rat mit zwei Dritteln der Stimmen der Wiedererwägung zustimmt. Über das Geschäft kann bei einer Wiedererwägung eigentlich erst an einer nächsten Sitzung beschlossen werden. Weil aber nicht klar ist, ob die SID am Nachmittag noch da ist, schlage ich vor, das jetzt noch zu behandeln und die nötigen Abstimmungen jetzt nachzuholen. Sind Sie damit einverstanden? Ist das bestritten? Est-ce que c'est contesté? – Das ist nicht der Fall.

Kurze Unterbrechung. Der Präsident lässt sich beraten. / Brève interruption ; le président prend conseil.

Le président. Wir werden drei Mal abstimmen. Erstens: Wiedererwägung. Wir brauchen zwei Drittel der Stimmen. Sind Sie damit einverstanden? Wenn ja, stimmen Sie Ja, wenn nein, stimmen Sie Nein, wenn die Technik bereit ist. Zunächst: Wiederwägungsantrag.

Abstimmung / Vote

2019.POMSVSA.216

Wiedererwägungsantrag Knutti, Weissenburg (SVP) /
Proposition de reconsidération Knutti, Weissenburg (UDC)

**Ablehnung, da 2/3-Mehrheit der Stimmenden nicht erreicht (Art. 79 Abs. 2 GRG) /
Rejet, la majorité des deux tiers des votant-e-s n'étant pas atteinte (art. 79, al. 2 LGC)**

Ja / Oui	85
Nein / Non	53
Enthalten / Abstentions	4

Le président. Wir müssen noch wissen, wie viele Leute es braucht, um zwei Drittel zu erreichen. Ist es genug? – Wir haben diese Mehrheit nicht erreicht. Das heisst, dass wir nicht weitermachen. Sie haben diesen Wiederwägungsantrag abgelehnt. Das heisst, dass wir das Programm jetzt weiterführen.